

COMESA



Common Market for Eastern
and Southern Africa

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE
DU CONGO



Justice - Paix - Travail

UNION AFRICAINE



NEPAD
Programme Détaillé de
Développement de l'Agriculture
Africaine (PDDAA)

RD CONGO

Revue des efforts de développement dans le secteur agricole

Durant la période 2000–2008, l'économie de la RDC a connu un taux de croissance de l'ordre de 5%, avec un pic de 7,9% en 2005. Le secteur agricole a été l'un des moteurs de cette croissance, ayant contribué au PIB pour 31%, 50% et 41,1% respectivement en 1990, 2000 et 2007.

Toutefois, cette évolution ne témoigne pas d'un véritable dynamisme du secteur agricole ni d'une quelconque transformation structurelle. Les facteurs explicatifs de la variation de cette contribution sont de deux ordres : (i) les pillages de 1991 et 1993 qui ont contracté de manière significative le tissu industriel et (ii) la contraction du secteur minier du pays.

Depuis le début des années 1990, le taux de croissance de la production vivrière d'une moyenne annuelle de 2%

est resté inférieur à celui de la croissance démographique (3,3%). En général, la production vivrière nationale de 20 millions de tonnes est en deçà des besoins alimentaires actuels évalués à 25 millions de tonnes par an. Les cultures d'exportation telles que le palmier à huile, le caféier, le cacaoyer et l'hévéa ont toujours été exploitées par les entreprises agro-industrielles.

Malheureusement, la plupart de ces entreprises ont arrêté leurs activités et la production des cultures industrielles n'a cessé de régresser pour diverses raisons, notamment l'échec des mesures de zairianisation de 1973 et de rétrocession quelques années plus tard, les deux guerres ainsi que la crise économique des années 1990. Concernant la production animale, le cheptel national comprenait plus d'un million de bovins, 725 000 porcins, 700 000 ovins, 2 500 000 caprins et près de 15 millions de volaille avant les années 90. Depuis l'aggravation de la crise socio-économique ces chiffres ont connu une constante régression.

En 2005, l'incidence de la pauvreté monétaire nationale était de 71,34% de la population. L'incidence de la pauvreté est plus grande dans les zones rurales (75,72%) que dans les zones urbaines (61,49%). Cette situation tend à favoriser la migration urbaine en RDC. Trois provinces ont une incidence de la pauvreté de 85% ou plus, à savoir l'Équateur, Bandundu et Sud-Kivu. La ville/province de Kinshasa (42% de pauvres) est la moins affectée par la pauvreté, suivie du Kasai Occidental et du Maniema (où l'incidence de la pauvreté est inférieure à 60%). La province du Katanga (69%) est plus pauvre que les provinces du Kasai Occidental et du Maniema.

Dans des conditions décrites ci-dessus, les besoins alimentaires non couverts hypothèquent la sécurité alimentaire de la population. En effet, selon l'indice de la faim dans le monde (GHI 2010), la RDC figure parmi les pays à GHI extrêmement alarmant avec un indice qui est passé de 24,7 sur la période 1988–1992 à 41 en 2003–2008 ; 75% de la population souffrent de la malnutrition (2004–2006) et 28,2% des enfants de moins de 5 ans souffrent d'un retard de croissance. La production locale de viande au cours de dix dernières années est évaluée à une moyenne de 20 kg de viande/personne, alors que la norme internationale est de 36 kg/personne. Quant à la

production de poisson, la disponibilité moyenne annuelle de 5,2 kg/personne est nettement inférieure à la norme qui est de 13 kg par tête d'habitant par an.

STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE A LONG TERME ET STRUCTURES DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

La Note de Politique Agricole et de Développement Rural (NPADR)

L'élaboration de la Note de Politique Agricole et de Développement Rural de la République Démocratique du Congo intervient un peu plus d'une année après l'adoption de ses éléments constitutifs au cours du Forum sur le Développement Agricole tenu en mai 2006. L'objectif global visé par la mise en œuvre de la Note de Politique Agricole et de Développement Rural est de contribuer à la réalisation de la sécurité alimentaire et à l'amélioration durable et effective des conditions de vie des populations rurales. Cet objectif est conforme au premier Objectif du Millénaire pour le Développement (OMD). Il s'agit de réduire de 50% la proportion de la population dont le revenu est inférieur à 1\$ par jour et la proportion de la population souffrant de la faim, d'ici 2015. Les objectifs spécifiques suivants sont visés : (i) améliorer l'accès aux marchés et la valeur ajoutée des productions agricoles ; (ii) améliorer la productivité du secteur agricole : production vivrière, horticole et légumière, halieutique et d'élevage ; (iii) promouvoir les systèmes financiers décentralisés qui s'adaptent à la nature des activités du secteur agricole ; (iv) renforcer les capacités techniques

Tableau I : Coûts des programmes NPADR-DSCR-PNSA

Programmes	Coûts (en millions d'USD) 2011–2015
1. Intensification durable de la production des cultures vivrières	27.437.725
2. Diversification des sources d'alimentation et de revenus	325.159.590
3. Développement de l'agriculture urbaine et périurbaine	17.422.650
4. Réduction des pertes et valorisation des produits agricoles	84.067.200
5. Gestion de la vulnérabilité alimentaire	159.986.500
6. Renforcement institutionnel	17.442.500
Total	631.516.165

PROGRAMMES D'INVESTISSEMENTS DE LA NPADR

et organisationnelles des institutions publiques et privées d'appui à la production ; (v) appuyer l'organisation du monde rural en structures autogérées ; (vi) appuyer la promotion des technologies appropriées en vue de réduire la pénibilité et accroître le revenu des familles rurales ; (vii) appuyer la promotion de la culture d'excellence ; (viii) améliorer l'accès aux services sociaux de base (eau potable, santé, éducation) ; et (ix) améliorer les infrastructures socio-économiques de base.

Le Code Agricole

En complément de la Note de Politique Agricole et de Développement Rural, le Code Agricole a pour objectifs fondamentaux : (i) de restaurer les conditions d'investissements et de financement du secteur agricole ; (ii) de recréer un cadre harmonieux entre l'État, ses services, les opérateurs économiques, la paysannerie et les ONGD ; (iii) de créer une dynamique autour de la décentralisation, avec les Gouvernements provinciaux, les élus, la société civile, pour la mise en valeur des ressources au profit des populations (dynamique communautaire, mouvement associatif, coopératives) ; la création des Conseils Agricoles et Ruraux de Gestion (CARG), réunissant ces différentes catégories d'intervenants, vient concrétiser cette volonté de dynamiser le milieu ; (iv) de soutenir la réhabilitation des infrastructures rurales et la recherche agronomique appliquée aux besoins ; (v) de mettre en place une politique foncière liée à l'exploitation familiale, pour la rendre compétitive, rentable et sécurisante ; (vi) de mettre en place une politique qui oriente facilement les investissements privés, pour s'installer rapidement et investir en sécurité.

Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (DSCR)

Les politiques, stratégies et programmes envisagés par le Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSCR) s'étalent sur une durée de 25 ans. L'objectif est de hisser la RDC au niveau de développement humain des pays intermédiaires et d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). La stratégie, basée sur les problèmes diagnostiqués, repose sur quatre piliers suivants : (i) reconstruire l'État (stratégies institutionnelles) ; (ii) améliorer la gouvernance économique (décentralisation, stabilisation et croissance pro-pauvre) ; (iii) reconstruire les secteurs clés et les villes : l'agriculture et le monde rural, le secteur de l'éducation, le secteur de la santé, les infrastructures de transport, le secteur de l'énergie et de l'eau, le secteur des mines, le secteur privé, l'emploi, le secteur bancaire et micro finance, le secteur de la culture, des communications et des nouvelles technologies, la lutte contre la pauvreté urbaine, etc. et (iv) appuyer la dynamique communautaire et les groupes vulnérables.

Intensification durable de la production des cultures vivrières

L'objectif de ce programme est d'augmenter et d'améliorer la production agricole, de réduire le déficit alimentaire et de contribuer à la résolution des problèmes de la malnutrition à travers un encadrement technique plus serré et une bonne disponibilité d'intrants. Les composantes de ce programme sont : (i) Amélioration de la productivité des cultures vivrières ; (ii) Valorisation des ressources naturelles de base et (iii) Mécanisation/motorisation agricole et technologies appropriées.

Diversification des sources d'alimentation et de revenus

Ce programme comporte les composantes suivantes : (i) Développement de l'élevage à cycle court en milieu rural ; (ii) Développement des pêches et de l'aquaculture et (iii) Promotion et développement de l'agroforesterie et de l'arboriculture fruitière.

Développement de l'agriculture urbaine et périurbaine

Les composantes de ce programme sont : (i) Maraîchage en zone urbaine et périurbaine ; (ii) Production animale en zone urbaine et périurbaine et (iii) Promotion et développement de la pisciculture moderne.

Réduction des pertes et valorisations des produits agricoles

Les composantes sont : (i) Stockage et conservation des produits agricoles ; (ii) Transformation des produits agricoles ; (iii) Appui à la promotion et au développement de la qualité et (iv) Commercialisation des produits agricoles et animaux.

Gestion de la vulnérabilité alimentaire

Ce programme comporte plusieurs composantes, à savoir : (i) Prévention et gestion des crises alimentaires ; (ii) Amélioration de l'état nutritionnel de la population et (iii) Approvisionnement en eau potable et hygiène environnementale.

Renforcement institutionnel

Comme composantes il y a : (i) Renforcement des capacités des producteurs agroalimentaires ; (ii) Renforcement des capacités d'appui conseil ; (iii) Renforcement des

capacités du Ministère de l'Agriculture ; (iv) Mesures d'accompagnement du PNSA et (v) Mise en œuvre du PNSA et arrangements institutionnels.

LES INSTITUTIONS INTERVENANT DANS LE SECTEUR AGRICOLE

L'investissement agricole est le résultat combiné des interventions du secteur public et des réactions du secteur privé et des agriculteurs. Les dépenses publiques allouées au secteur agricole ne représentent qu'environ 3% du PIB, une allocation qui n'est pas cohérent avec les objectifs de PDDAA du NEPAD pour lesquels une dotation d'au moins 10 pourcent des dépenses totales est requis.

Le financement privé du secteur agricole

Le système actuel des crédits des Banques Commerciales dont l'essentiel du crédit est de court terme, pourrait assurer le financement des intrants, des semences et des fonds de roulement, mais le financement durable de l'investissement agricole, notamment dans les activités de transformation agricole est difficile du fait de l'absence d'une structure appropriée de financement durable. En effet, les crédits agricoles représentent 3.8% seulement des crédits des banques commerciales en 2008. Le Fonds de Promotion de l'Industrie (FPI) s'adresse également au secteur agro-industriel, bien qu'il soit essentiellement tourné vers la promotion et le financement du secteur industriel.

Structures publiques et institutions autonomes

Actuellement, le développement du secteur agricole et rural en RDC est essentiellement du ressort de cinq Ministères : le Ministère de l'Agriculture, Pêche et Élevage, le Ministère du développement rural (MINDR), le Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature, Eaux et Forêts (MECNEF), le Ministère de la Recherche Scientifique et Technologique (MINREST) et le Ministère du Genre, Enfant et Famille. Les Ministères sont organisés en structures situées aux différents échelons territoriaux du pays : central, provincial, urbain, commune, district, territoire, secteur, et groupement. Le schéma organique est semblable à celui du Ministère de l'Agriculture avec des directions normatives, des projets ou programmes, des inspections provinciales et des entreprises sous tutelle. Depuis 2001, un Bureau Central de Coordination (BCeCo) assure la coordination des ressources extérieures en provenance de certains grands bailleurs internationaux comme la Banque mondiale et l'Union Européenne.

Plusieurs services d'appui à la production sont présents sur le terrain à côté de ces structures. Au MINAGRI, les principaux services d'appui à la production sont : (i) le Service National de Vulgarisation (SNV), chargé de la vulgarisation des nouvelles technologies dans le secteur agricole ; (ii) le Service National des Semences (SENASA), en charge de la filière semence ; (iii) le Service National de Fertilisants et Intrants Connexes (SENAFIC), implanté dans toutes les provinces et assurant la distribution des intrants ; (iv) le Service National des Statistiques Agricoles (SNSA), responsable de la collecte, du suivi et de l'évaluation des données relatives au secteur ; (v) le Service National de la Motorisation Agricole (SENASA) dont la mission essentielle est la promotion de l'utilisation de l'énergie mécanique dans les activités agricoles ; (vi) les Laboratoires vétérinaires (Kinshasa et Lubumbashi) chargés de la recherche, des analyses et des services vétérinaires ; (vii) l'Office National de Développement de l'Élevage (ONDE), chargé de la promotion de la production animale ; (viii) le Service National de Développement de la Pêche (SENADEP), chargé de l'encadrement technique des pêcheurs et (ix) le Service national d'aquaculture (SENAQUA), chargé du développement de l'aquaculture.

Le MINDR comprend : (i) le Service National des Coopératives et Organisations des Producteurs (SNCOOP), chargé de l'appui à la structuration et à l'animation du monde rural ; (ii) le Service National de la Traction Animale (SENATRA) dont la mission essentielle est d'appuyer les petites exploitations agricoles par la mécanisation agricole ; (iii) le Service National des Technologies Appropriées en Milieu Rural (SENATEC) chargé de l'amélioration des outils de travail du sol, de la transformation et de la conservation des produits ; (iv) le Service National d'Hydraulique Rurale (SNHR) chargé de la desserte des communautés rurales en eau potable et (v) la Direction des Voies de Desserte Agricole (DVDA) ayant pour mission essentielle le maintien en bon état des pistes et voies navigables de desserte agricole. Par ailleurs, le Service National des Voies de Dessertes Agricoles intervient dans le cadre de la réhabilitation des routes.

Du côté du MECNEF, on trouve le Service Permanent d'Inventaire et d'Aménagement Forestiers (SPIAF), le Service National de Reboisement (SNR), la Direction des Ressources Fauniques et de la Chasse (DFC), le Fonds de Reconstitution du Capital Forestier (FRFC) et la Direction du Cadastre Forestier (DCF), ainsi que l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN) et l'Institut des Jardins Zoologiques et Botaniques du Congo (IJZBC).

Le MINREST assure la tutelle de plusieurs centres et instituts de recherche à travers le pays, parmi lesquels l'Institut National pour l'Étude et la Recherche Agronomiques (INERA) qui est en charge de la recherche agronomique : sélection et maintenance variétale, introduction et adaptation de nouvelles espèces végétales

et animales. Le Centre de Recherche Hydro biologique (CRH) assure quant à lui la recherche halieutique.

Les organismes parapublics

Les organismes parapublics en activité, impliqués directement dans le secteur agricole, sont l'Office National du Café (ONC), l'INERA, la Caisse de Stabilisation Cotonnière (CSCO), le Centre de Recherche sur le Maïs (CRM), l'Office National de Développement de l'Élevage (ONDE), la PALMECO et la CACAOCO qui sont chargées de la promotion de l'huile de palme et du cacao. Plusieurs de ces services paraétatiques peuvent être réhabilités et jouer un rôle important dans la relance du secteur agricole.

Les organisations paysannes et professionnelles

Un vaste mouvement de création d'associations, d'Initiatives Locales de Développement (ILD), d'associations de paysans – exploitants et d'ONG nationales a récemment vu le jour. Ce mouvement trouve son origine dans l'action des ONG internationales, à la recherche de groupements partenaires pour la mise en œuvre des initiatives ou programmes de développement au profit des populations cibles, membres de ces ONG locales. On comptait, en 2003, 224 associations et ONG nationales organisées et agréées par l'État. Les différents groupements et associations interviennent dans des domaines assez variés : agriculture, transformation des produits, petits élevages et commercialisation.

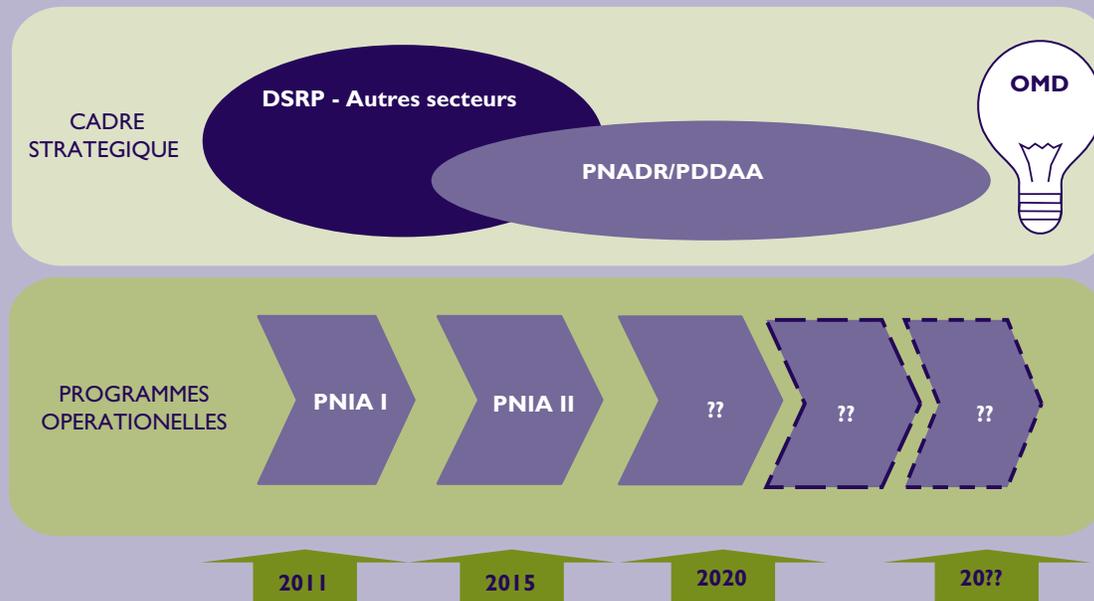
Grâce à l'appui des partenaires, un effort a été réalisé pour le regroupement de ces associations au sein des plates-formes dont les plus importantes sont la Fédération des ONG laïques à vocation économique (FOLECO), le Conseil National des ONG de Développement (CNONGD) et le Regroupement des Institutions du Système de Financement Décentralisé au Congo (RIFIDEC). La FOLECO se concentre sur les activités économiques telles que commercialisation agricole, réhabilitation et entretien des routes de dessertes agricoles, organisation communautaire, réhabilitation des écoles, micro crédit, tandis que le RIFIDEC se spécialise dans le micro crédit. Le CNONGD est composé de 11 conseils

régionaux des ONG et tend à se spécialiser dans l'humanitaire et le développement communautaire.

LIENS ENTRE LES EFFORTS DE DEVELOPPEMENT DE LA RDC ET LE PDDAA

Le Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA) est le volet agricole du NEPAD initié pour servir de cadre d'intervention aux politiques et stratégies de développement de ce secteur dans le continent. Le PDDAA est crédité d'une réelle volonté de mise en œuvre par les Chefs d'Etat africains, qui ont pris, à Maputo en 2003 l'engagement de consacrer au moins 10 pourcent des budgets de fonctionnement de leur pays respectif au financement du secteur agricole.

A partir d'une analyse approfondie du rythme de la croissance de l'économie en général et du secteur agricole en particulier, le Programme d'Investissement de la NPADR qui est l'instrument de mise en œuvre de PDDAA au niveau national voudrait définir les options de développement indispensables à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement. De façon concrète, il s'agit de définir les options de développement agricole qui permettent de réduire de moitié l'incidence de pauvreté au niveau national. L'objectif de l'analyse suivante (Brochure 2) est d'ajouter de la valeur aux efforts gouvernementaux de croissance et de la réduction de la pauvreté en cours par une traduction chiffrée des cinq scénarios de développement agricole : (i) maintien des tendances actuelles dans le secteur agricole ; (ii) stratégie qui met le pays sur un sentier optimal de croissance agricole ; (iii) scénario optimal avec une augmentation de 10% du stock de capital humain ; (iv) scénario optimal avec une augmentation de 10 pourcent de la technologie agricole ; (v) stratégie combinant la situation optimale de croissance agricole et l'augmentation de 10 pourcent du capital humain et de la technologie.



Définitions et Descriptions

DSCRP (Le Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté) : Une stratégie nationale à long terme (25 ans) qui envisage de hisser la RDC au niveau de développement humain des pays intermédiaires et d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

PDDAA (Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine) : Un cadre à long-terme pour le développement du secteur agricole dans la sous-région.

NPADR (Note de Politique Agricole et de Développement Rural) : L'objectif global visé est de contribuer à la réalisation de la sécurité alimentaire et à l'amélioration durable et effective des conditions de vie des populations rurales.

PNIA (Le Programme Nationale d'Investissement Agricole) : Un ensemble de programmes nationaux prioritaires d'investissements agricoles.

Relations entre les programmes

PDDAA : Cherche à orienter et appuyer les efforts nationaux afin de garantir la réalisation des objectifs de croissance de 6% et une part budgétaire de 10% pour le secteur agricole.

PNIA : Traduit les priorités définies dans la NPA en programmes spécifiques d'une durée déterminée dont la mise en œuvre mène vers la réalisation des objectifs définis dans le PDDAA.

Cette synthèse est tirée des travaux effectués par des experts du RD Congo avec l'assistance de l'Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires (IFPRI) et le soutien financier et technique de l'Agence Internationale pour le Développement (USAID).

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Liste des ministères impliqués dans la mise en œuvre du PDDAA : Ministère de l'Agriculture, Pêche et Elevage (MAPE), Ministère du Développement Rural, Ministère du Plan, Ministère des Finances, Ministère des Affaires Foncières, et le Ministère du Budget.

Personnes Ressources : Secrétaire Général du MAPE, Ali Ramazani : +243 99990617 (hubert_ali@yahoo.fr) ; Directeur des Etudes et Planification du MAPE, Christophe A. Mampuya Luouangu : +243816875205 (mapedagp@yahoo.fr) ; Point Focal du PDDAA, Serge Sabi : +243998947195 (sabiserge@yahoo.fr).

COMESA



Common Market for Eastern
and Southern Africa

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE
DU CONGO



Justice - Paix - Travail

UNION AFRICAINE



NEPAD
Programme Détaillé de
Développement de l'Agriculture
Africaine (PDDAA)

RD CONGO

Croissance agricole, réduction de la pauvreté et sécurité Alimentaire : Performance récente et perspectives

Le but du Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA) est d'ajouter de la valeur aux efforts des organisations régionales ainsi que de leurs états membres au plan individuel, afin de s'assurer que les objectifs de croissance et réduction de la pauvreté sont atteints.

Un des objectifs principaux du processus PDDAA est d'appuyer les pays dans la conduite d'un diagnostic complet des efforts de développement agricole et d'évaluer les tendances et perspectives alternatives de croissance ainsi que leur contribution à la réduction de la pauvreté. La présente brochure résume les résultats liés à cette dernière composante, plus particulièrement :

- La revue des performances récentes du secteur agricole, ainsi que leurs implications en termes de croissance et réduction de pauvreté futures, au cas où elles devaient se maintenir dans le long terme;
- L'évaluation chiffrée des stratégies nationales de développement agricole, en particulier les résultats à attendre en termes de croissance et de réduction de pauvreté;
- L'évaluation des possibilités et conditions de réalisation de l'objectif de croissance du PDDAA pour le secteur agricole d'un taux annuel de 6%;
- L'analyse comparative des niveaux de croissance, de réduction de pauvreté, et des dépenses publiques requises pour chacun des scénarios ci-dessous.

La discussion des résultats est présentée autour de deux questions stratégiques, qui sont :

- 1) La RDC serait-elle en route pour atteindre les objectifs de croissance et de réduction de pauvreté du PDDAA dans un scénario tendanciel qui prolongerait les performances récentes dans l'avenir ?
- 2) Dans quelle mesure les stratégies futures du gouvernement offrent-elles une meilleure garantie pour une réalisation de ces mêmes objectifs à l'horizon 2020 ?

Les réponses à ces questions sont reprises en détail dans les paragraphes ci-dessous.

EST-CE QUE LA RDC CONGO EST EN ROUTE POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS PDDAA DE CROISSANCE ET DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ ?

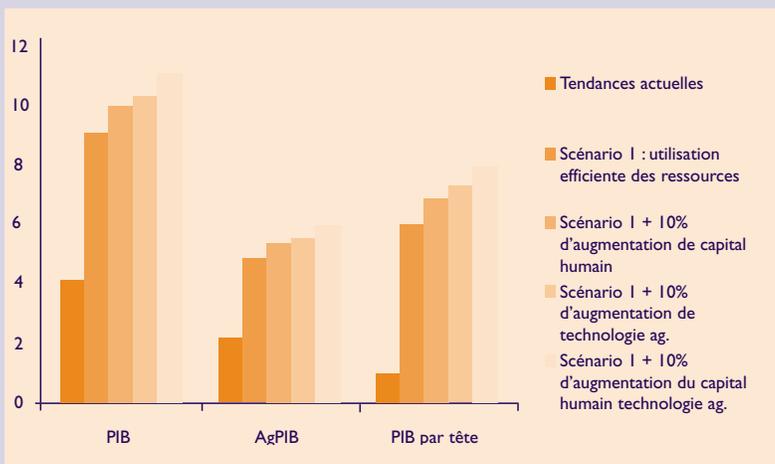
Réalisations récentes et tendances actuelles par rapport aux objectifs du PDDAA

En République démocratique du Congo, la croissance moyenne annuelle sur la période 2002–2007 est de 2,2% pour l'agriculture et 4,1% pour l'ensemble de l'économie, soit une croissance du PIB par habitant de 1%. Une continuation des tendances actuelles de croissance du secteur agricole resterait bien en deçà de l'objectif de croissance

de 6% du PDDAA. En effet, l'atteinte des objectifs du PDDAA exigera que certaines conditions préalables soient remplies. Il s'agit particulièrement de deux problèmes majeurs à savoir : (i) la détérioration continue des centres de recherches agricoles et (ii) le vieillissement et la faible capacité du personnel des institutions clés impliquées dans le processus de prise de décision dans le secteur agricole aussi bien au niveau national que local. Si ces écarts technologiques et en ressources humaines dans l'agriculture ne sont pas comblés de manière satisfaisante, ils pourraient entraver tous les efforts pour atteindre la cible PDDAA de 6% de croissance agricole moyenne en RDC. Ainsi, des réformes en matière d'amélioration de la technologie agricole et de développement des ressources humaines sont nécessaires au niveau des institutions impliquées dans la mise en œuvre des stratégies agricoles.

Un modèle de croissance basé sur une utilisation efficiente des ressources agricoles a été ainsi utilisé pour mesurer l'impact de l'amélioration de la technologie agricole et de l'augmentation du stock de capital humain aussi bien sur la croissance économique que la réduction de la pauvreté. Les résultats montrent qu'il est peu probable que le taux de croissance de 6% tel que préconisé dans le cadre du PDDAA soit atteint d'ici à 2015. Toutefois, sous certaines circonstances, notamment la mise en œuvre des réformes décrites ci-dessus, cela pourrait se faire d'ici à 2020. Selon les analyses de simulations, si le secteur agricole utilise les ressources disponibles de manière efficiente, le taux de croissance moyenne annuelle du PIB agricole serait de 4,9% soit 2,2 fois plus élevé que le taux de croissance actuelle et celui du PIB global serait de 9,1%. Toutefois, la RDC ne pourra atteindre l'objectif de croissance de 6% du secteur agricole du PDDAA d'ici 2020 que si le pays arrive à (i) utiliser de manière efficiente

Graphique 1 : Taux de croissance annuel d'ici 2020 selon les différents scénarios (%)



Graphique 2 : Réduction du taux de pauvreté au niveau national selon les différents scénarios (%)



les ressources agricoles disponibles et (ii) améliorer d'au moins 10% son stock de capital humain ainsi que la technologie agricole (Graphique 1). Le choix des chocs simulés a été guidé par les besoins de réformes observés en matière de développement des ressources humaines au niveau des institutions impliquées dans la mise en œuvre des stratégies agricoles aussi bien au niveau national et local ainsi que la nécessité d'améliorer la technologie agricole par le développement et l'adoption des variétés agricoles à haut rendement.

Les résultats des simulations réalisées sur la base des hypothèses ci-dessus indiquent également que la continuation de la tendance actuelle avec un taux de croissance agricole moyen de 2,2% serait insuffisant pour permettre une réduction significative du taux de pauvreté d'ici 2020 d'ici 2015. En effet, si les tendances actuelles dans le secteur agricole se maintenaient jusqu'en 2020 la réduction du taux de pauvreté serait de l'ordre de 35% au niveau national par rapport au taux de pauvreté de 70,6 en 2010 (Graphique 2). La deuxième série de barres décrivent un rythme plus accéléré de réduction de la pauvreté sous une stratégie qui mettrait le pays sur une trajectoire la plus favorable de croissance agricole (scénario I : utilisation efficiente de ressources disponibles). Le taux de pauvreté diminuerait de 38,3% en 2015 et de 63,2% en 2020, soit une réduction respective de près de 18,8 et 28,1 points de pourcentage par rapport à une continuation des tendances actuelles dans l'agriculture. Les deux barres suivantes représentent le scénario I avec une augmentation de 10% du stock de capital humain. La baisse supplémentaire de réduction de la pauvreté qui serait atteinte si la RDC choisissait cette stratégie serait de 31,2 points de pourcentage en 2020 par rapport au même scénario de croissance agricole de base. La quatrième série représente

une baisse du taux de pauvreté sous le scénario I avec une augmentation de 10% de la technologie. Cette stratégie apporterait une réduction additionnelle de 22,9 points de pourcentage sur la même période par rapport au scénario I. La dernière série décrit la contribution d'une stratégie combinant le scénario I avec une augmentation de 10% aussi bien du capital humain que de la technologie agricole. Cette stratégie entraînera une baisse additionnelle du taux de pauvreté de 35,7 points de pourcentage par rapport au scénario I.

LES STRATEGIES FUTURES DU GOUVERNEMENT PERMETTRAIENT-ELLES D'ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE CROISSANCE ET DE PAUVRETE DU PDDAA?

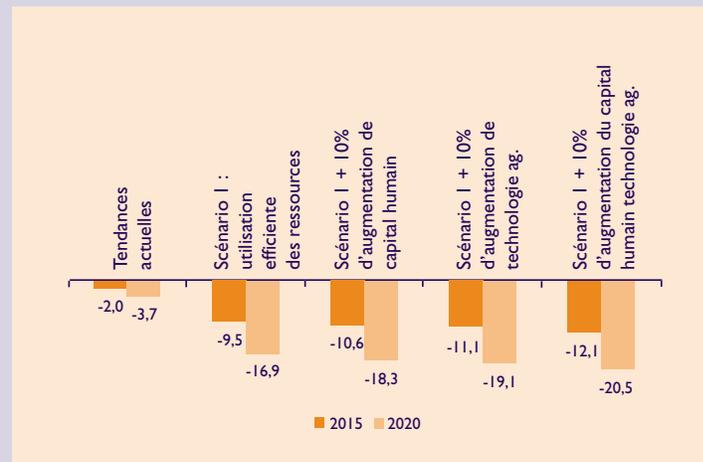
Vue d'ensemble des objectifs stratégiques du gouvernement dans le secteur agricole

Les objectifs du secteur agricole du gouvernement de la RDC sont exposés dans trois documents stratégiques: le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), la Note de Politique Agricole (NPA) et le Projet de Code Agricole. Le DSRP retient dans son pilier n°3 « Consolider les secteurs porteurs de croissance dont l'agriculture et le monde rural » l'agriculture comme premier pôle de croissance réducteur de la pauvreté. La NPA qui s'intègre dans cette stratégie globale de réduction de pauvreté du gouvernement a pour objectif global de

Graphique 3a : Réduction du nombre absolu de pauvres au niveau national selon les différents scénarios (Millions)



Graphique 3b : Réduction du nombre absolu de pauvres en milieu rural selon les différents scénarios (Millions)



contribuer à la réalisation de la sécurité alimentaire et à l'amélioration durable et effective des conditions de vie des populations rurales. Des analyses de simulations ont été entreprises afin d'évaluer les chances de réalisation des objectifs de croissance et de réduction de pauvreté définis dans les stratégies gouvernementales. Les résultats sont présentés dans les sections suivantes.

Projections de croissance et de réduction de la pauvreté découlant des stratégies gouvernementales

Tel qu'indique le Graphique 1a, les performances récentes de croissance agricole de 2,2% ne permettraient pas d'atteindre les objectifs du PDDAA. Les résultats des simulations montrent que le gouvernement de la RDC devrait investir dans un premier temps dans le secteur agricole en vue de remettre le secteur sur une trajectoire la plus favorable de croissance de 4,9% par an. À partir de cette position optimale, le secteur agricole devrait croître à un taux plus élevé de 5,4% si des efforts supplémentaires étaient fournis pour augmenter le stock de capital humain de 10% ; le taux de croissance du secteur agricole serait de 5,6% sur la base d'une hypothèse d'augmentation de 10% de la technologie agricole et il serait de 6,0% avec une augmentation de 10% du capital humain et de la technologie agricole.

Croissance agricole requise pour atteindre l'objectif de réduction de pauvreté de moitié en RDC

Les résultats des simulations montrent que le taux de croissance agricole de 6,0% réalisé sur la base d'une

hypothèse de taux de croissance optimal du secteur agricole combiné avec une augmentation de 10% du stock de capital humain et de technologie ne serait pas suffisant pour réduire de moitié le taux de pauvreté d'ici l'an 2015 (cf. Graphique 2). L'horizon 2020 a été ainsi pris en considération dans les simulations. Comme indique les Graphiques 1 et 2, une croissance agricole optimale de 4,9%, soit un taux de croissance du PIB global de 9,1% permettraient de réduire de 63% le taux de pauvreté d'ici l'an 2020 par rapport au taux de pauvreté de 70,6% en 2010. Sous ce scénario, le nombre absolu de pauvres diminuerait d'environ 24 millions au niveau national (cf. Graphique 3a) et 17 millions en milieu rural (cf. Graphique 3b), en tenant compte l'augmentation de la population au rythme de 3,3% par an pendant la même période.

En résumé, les résultats présentés ici indiquent que: (i) les performances récentes du secteur agricole, si elles devaient se maintenir dans le long terme, ne permettraient pas à la RDC d'atteindre l'objectif de croissance de PDDAA, ni une réduction significative du taux de pauvreté d'ici 2015; (ii) L'objectif d'une réduction significative de la pauvreté d'ici 2020 sera atteint sous une stratégie qui mettrait le secteur agricole sur une trajectoire de croissance continue par l'utilisation efficiente des ressources disponibles (24 millions, soit 50% du nombre absolu de pauvres en 2010).

Cette synthèse est tirée des travaux effectués par des experts du RD Congo avec l'assistance de l'Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires (IFPRI) et le soutien financier et technique de l'Agence Internationale pour le Développement (USAID).

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Liste des ministères impliqués dans la mise en œuvre du PDDAA : Ministère de l'Agriculture, Pêche et Elevage (MAPE), Ministère du Développement Rural, Ministère du Plan, Ministère des Finances, Ministère des Affaires Foncières, et le Ministère du Budget.

Personnes Ressources : Secrétaire Général du MAPE, Ali Ramazani : +243 99990617 (hubert_ali@yahoo.fr) ; Directeur des Etudes et Planification du MAPE, Christophe A. Mampuya Luouangu : +243816875205 (mapedagr@yahoo.fr) ; Point Focal du PDDAA, Serge Sabi : +243998947195 (sabiserge@yahoo.fr).

COMESA



Common Market for Eastern
and Southern Africa

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE
DU CONGO



Justice - Paix - Travail

UNION AFRICAINE



NEPAD
Programme Détaillé de
Développement de l'Agriculture
Africaine (PDDAA)

RD CONGO

Options stratégiques et sources de croissance agricole, de réduction de la pauvreté et de sécurité alimentaire

Mettre en œuvre le Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA) comme pièce maîtresse d'une stratégie de réduction de la pauvreté suppose que l'agriculture et ses sous-secteurs jouent un rôle important comme sources principales

croissance favorables aux pauvres au niveau national et particulièrement en milieu rural. La République Démocratique du Congo (RDC) et les autres pays Africains ne cherchent pas seulement à accélérer la croissance mais également à maximiser et à élargir l'impact d'une telle croissance sur la réduction de la pauvreté. Pour la réussir, la mise en œuvre des stratégies du gouvernement doit être guidée par une bonne

compréhension de l'impact de la croissance sectorielle et croissances sous-sectorielles sur la pauvreté des différentes catégories de ménages. Dans le cas présent, une meilleure compréhension des effets potentiels des interventions actuelles dans le cadre de la Note de Politique Agricole (NPA) permettra au gouvernement de la RDC de mieux cibler les options qui sont plus susceptibles de maximiser l'impact de la croissance sur la réduction de la pauvreté.

CROISSANCE AGRICOLE ET REDUCTION DE LA PAUVRETE EN RDC

L'analyse des effets de croissances des différents secteurs et sous-secteurs révèle qu'en RDC, la contribution à la réduction de la pauvreté due à la croissance agricole serait plus de double que la contribution due à l'amélioration l'infrastructure routière. Cette dernière est considérée ici en raison de son rôle crucial dans le développement de la RDC. En outre, depuis 2003, le gouvernement est engagé dans un programme ambitieux de réhabilitation et de construction des routes. Ce programme vise la réhabilitation des principaux axes structurants du réseau prioritaire de 30.788 km de routes par rapport à 16.000 km actuellement. Une croissance de 1 pourcent dans le secteur agricole résulterait en une réduction de la pauvreté de 0,16 pourcent, 0,11 pourcent, et 0,02 pourcent respectivement au niveau national, urbain, et rural (Graphique 1).

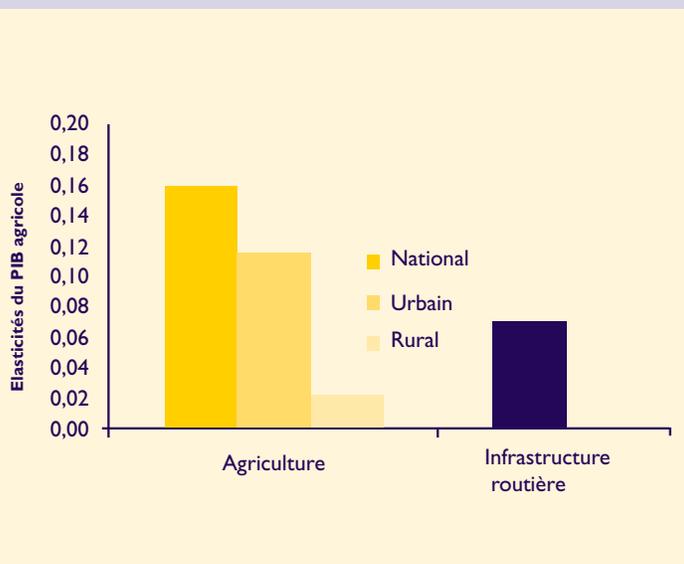
Bien que la croissance accélérée de l'ensemble de l'agriculture puisse être la stratégie de réduction de la pauvreté la plus prometteuse actuellement disponible pour la RDC, une telle stratégie doit reconnaître que les sous-secteurs agricoles ne contribuent pas de la même manière à la croissance et à la réduction de la pauvreté. L'importance de la contribution à la croissance de chaque sous-secteur est mesurée par ses parts initiales dans le

revenu et l'emploi et par son potentiel de croissance. Sur le Graphique 2, les barres montrent les impacts sur le PIB agricole d'une croissance annuelle additionnelle de 1 pourcent dans chaque sous-secteur. Une croissance additionnelle annuelle de 1 pourcent dans le sous-secteur des cultures générerait un PIB agricole supplémentaire de 0,9 pourcent. Les impacts d'une croissance supplémentaire équivalente dans les sous-secteurs pêche et élevage sont nettement faibles (Graphique 2).

EFFETS DE STRATEGIES ALTERNATIVES DE CROISSANCE SUR LA PAUVRETE

Les potentiels de réduction de la pauvreté à long terme (horizon 2020) de quelques stratégies alternatives de croissance sont exposés sur les Graphiques 3 et 4. Des stratégies de promotion de la croissance agricole basées sur des analyses des avantages comparatifs des différents zones de production ont été identifiées (Tableau 1). Au niveau national, la baisse du taux de pauvreté résultante d'une croissance annuelle additionnelle de 1 pourcent des « racines et tubercules » serait de 0,09 pourcent ; les baisses correspondantes seraient respectivement de 0,04 pourcent et 0,05 pourcent pour les céréales et les cultures de rente (Graphique 3).

Graphique 1 : Élasticité de la pauvreté aux niveaux national, urbain et rural par rapport au PIB agricole



Graphique 2 : Élasticité du PIB agricole par rapport aux PIB des sous-secteurs (pourcent)

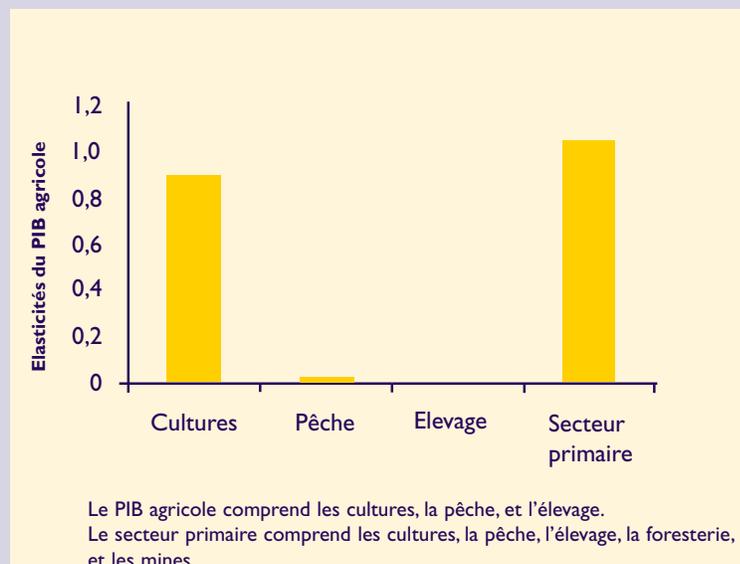


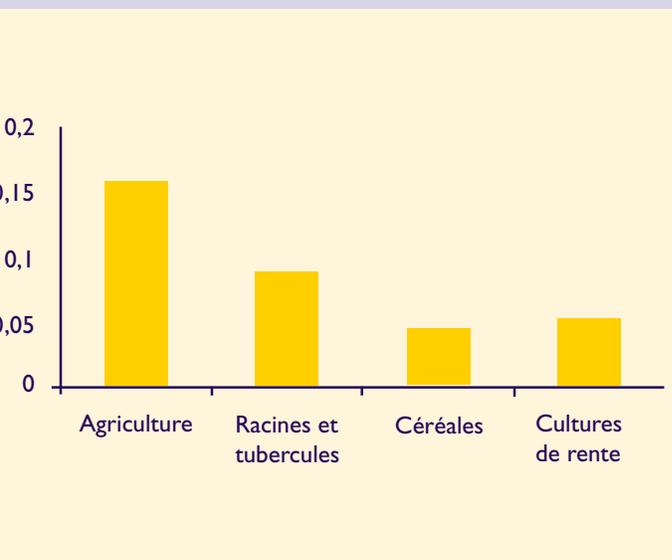
Tableau I : Filières porteuses par domaines de développement agricole.

Atlantique au Kabinda - Kasai Oriental	Villes minières et les régions voisines de la Province du Katanga	Région des grands lacs	Partie nord de l'Equateur	De Kisangani au "Pool Malebo"
Manioc, maïs, riz, arachides, fèves, légumes, plantains, huile de palme, cacao, pêches, bétail, coton, canne à sucre	Arachides, légumes, coton, canne à sucre, maïs, manioc	Manioc, maïs, riz, haricots, plantains, sorgho, de patate douce, pomme de terre	Manioc, maïs, riz, arachides, haricots, plantains, légumes, café, cacao	Pêches, manioc, maïs, riz, arachides, plantains, légumes, huile de palme, cacao, caoutchouc

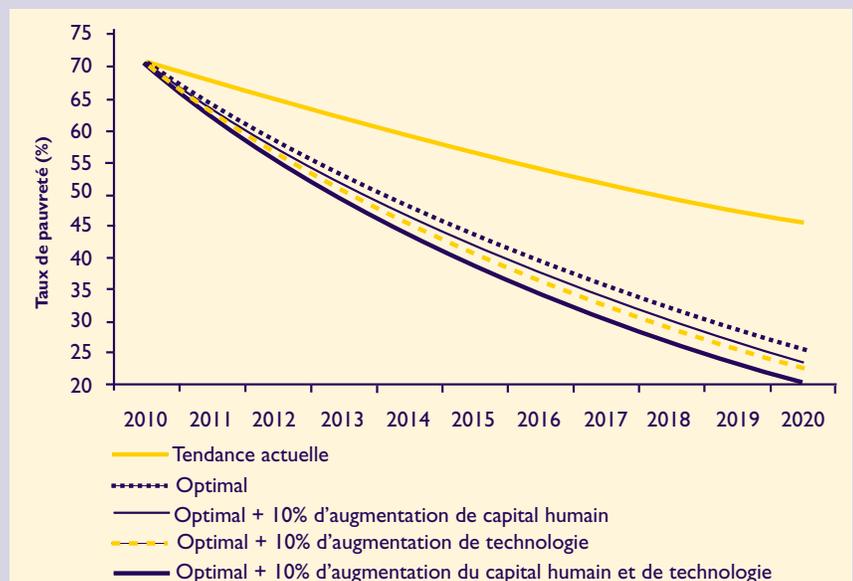
Les taux de pauvreté en 2020 sous des stratégies visant à améliorer la productivité agricole sont présentés sur le Graphique 4. La courbe supérieure (scénario de base) indique la baisse du taux de pauvreté sous l'hypothèse d'une continuation des tendances actuelles dans l'ensemble de l'économie ; ce qui résulterait en une réduction de la pauvreté de 70,6 pourcent en 2010 à 56,9 pourcent en 2015 et 45,8 pourcent en 2020. La deuxième courbe à partir du haut décrit un rythme plus accéléré de réduction de la pauvreté sous une stratégie qui permet au pays d'utiliser ses ressources agricoles de

manière efficiente. Le taux de pauvreté tomberait à 43,6 pourcent en 2015 et 26 pourcent en 2020, soit une réduction respective de près de 13 et 20 points de pourcentage par rapport au scénario de continuation des tendances actuelles dans l'agriculture. La courbe suivante représente le scénario d'efficience avec une augmentation de 10 pourcent du stock de capital humain. La baisse supplémentaire de l'incidence de pauvreté qui serait atteinte si la RDC choisit cette stratégie serait de 22,2 points de pourcentage en 2020 par rapport au même scénario de croissance agricole de base. La deuxième courbe à partir du bas

Graphique 3 : Élasticités de la pauvreté sous des stratégies de croissance agricole alternatives (pourcent)



Graphique 4 : Incidence de la pauvreté en 2020 sous des stratégies de croissance alternatives (pourcent)



représente la baisse du taux de pauvreté sous l'hypothèse d'efficience avec une augmentation de 10 pourcent de la technologie agricole (utilisation des technologies modernes et des semences améliorées). Cette stratégie apporterait un bénéfice additionnel de 23,2 points de pourcentage sur la même période par rapport au scénario de base. La courbe inférieure révèle la contribution d'une stratégie combinant la situation d'utilisation efficiente des ressources agricoles et l'augmentation de 10 pourcent aussi bien du capital humain et que de la technologie agricole. Cette stratégie induirait une réduction additionnelle de l'incidence de la pauvreté de 25,2 pourcent points de pourcentage par rapport au scénario de base.

Il peut être extrêmement difficile d'atteindre effectivement le taux de croissance agricole qui serait requis pour réaliser l'OMD de pauvreté en 2015 (Voir *Brochure 2 : Croissance Agricole, Réduction de la Pauvreté et Sécurité Alimentaire: Performance Récente et Perspectives*). Toutefois, les résultats exposés ci-dessus indiquent que la RDC peut faire des progrès significatifs en assurant une mise en œuvre réussie de l'agenda de la NPADR de manière à générer une croissance largement diversifiée aussi bien dans le secteur agricole que dans les secteurs non-agricoles. L'analyse précédente des sources alternatives de croissance et des résultats de réduction de la pauvreté nous permet de tirer les leçons suivantes pour la

conception et la mise en œuvre de stratégies visant à atteindre la cible de croissance du PDDAA et à réaliser l'OMD de pauvreté en RDC.

- 1) L'agriculture restera la principale source de croissance et de réduction de la pauvreté au cours des 10–15 années prochaines.
- 2) Une continuation des tendances récentes de croissance du secteur agricole réduirait le taux de pauvreté national de seulement 13,7 points de pourcentage à l'horizon 2015 par rapport à son niveau estimé en 2010 pour le pays (70,6 pourcent).
- 3) Le potentiel de réduction de la pauvreté serait d'autant plus grand que les stratégies de croissance dans le secteur agricole ciblent les cultures qui contribuent largement à la production et à la consommation des populations touchées par la pauvreté.
- 4) Quant aux domaines d'intervention sur les secteurs non-agricoles, la construction et la réhabilitation des routes, surtout les routes de desserte agricole, sont recommandées.

Cette synthèse est tirée des travaux effectués par des experts du RD Congo avec l'assistance de l'Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires (IFPRI) et le soutien financier et technique de l'Agence Internationale pour le Développement (USAID).

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Liste des ministères impliqués dans la mise en œuvre du PDDAA : Ministère de l'Agriculture, Pêche et Elevage (MAPE), Ministère du Développement Rural, Ministère du Plan, Ministère des Finances, Ministère des Affaires Foncières, et le Ministère du Budget.

Personnes Ressources : Secrétaire Général du MAPE, Ali Ramazani : +243 99990617 (hubert_ali@yahoo.fr) ; Directeur des Etudes et Planification du MAPE, Christophe A. Mampuya Luouangu : +243816875205 (mapedagp@yahoo.fr) ; Point Focal du PDDAA, Serge Sabi : +243998947195 (sabiserge@yahoo.fr).

COMESA



Common Market for Eastern
and Southern Africa

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE
DU CONGO



Justice - Paix - Travail

UNION AFRICAINE



NEPAD

Programme Détaillé de
Développement de l'Agriculture
Africaine (PDDAA)

RD CONGO

Financement à long-terme du secteur agricole pour une croissance soutenue, la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire

L *Le niveau de financement exigé pour atteindre les objectifs de croissance et de réduction de la pauvreté, tels que discuté dans la Brochure 2 (Croissance agricole, réduction de la pauvreté et sécurité alimentaire : Performance passée et résultats prospectifs), est calculé sur la base des relations entre le taux de*

croissance du PIB agricole et le changement du taux de pauvreté d'une part, et entre le niveau de financement du secteur agricole et le taux de croissance du PIB agricole d'autre part. Les résultats indiquent qu'une croissance de 1 pourcent du PIB agricole contribue à une réduction de 0,16 pourcent de l'incidence de la pauvreté au niveau

national et de 0,38 pourcent dans le milieu urbain. De même, entre 2002 et 2007, les données historiques renseignent qu'une augmentation de 1 pourcent des dépenses agricoles augmentera le PIB agricole de 0,09 pourcent. Ceci est assez faible par rapport à la valeur moyenne de 0,37 pourcent sur l'ensemble de l'Afrique.

BESOINS FINANCIERS A LONG-TERME POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DU PDDAA ET D'OMD I

Le Tableau 1 présente la performance récente de la croissance économique ainsi que le montant des dépenses qu'y ont été consenties. Comme indiqué ci-dessus, l'impact d'une augmentation de 1 pourcent des dépenses agricoles sur le PIB agricole est seulement de 0,09 pourcent. Cependant avec une utilisation efficiente des ressources disponibles, l'analyse menée par IFPRI suggère une élasticité plus élevée de 0,69 pourcent. En d'autres termes, une utilisation optimale des ressources agricoles doit permettre au gouvernement d'améliorer sensiblement l'efficacité des dépenses du secteur.

Le Tableau 2 présente les résultats des projections de besoins de financement à long-terme pour le secteur agricole. Telle que discutée dans la Brochure 2, si le pays parvient à i) utiliser les ressources agricoles de manière efficiente (Scénario I) et ii) augmenter d'au moins 10 pourcent son stock de capital humain et de technologie agricole, l'objectif du PDDAA serait réalisé en 2020. Selon les analyses de simulations, une croissance agricole de 6 pourcent telle que préconisée par le PDDAA exigera un taux de croissance des dépenses agricoles de 7,6 pourcent par an. Comme indiqué également dans la Brochure

2, cette croissance agricole de 6 pourcent, soit un taux de croissance du PIB global de 11,1 pourcent permettra de réduire de 45 pourcent et 71 pourcent le taux de pauvreté respectivement d'ici l'an 2015 et 2020. Le taux optimal de croissance du PIB agricole de 4,9 pourcent qui requiert un taux de croissance des dépenses agricoles de 7,2 pourcent par an permettra de réduire de 38 pourcent et 63 pourcent le taux de pauvreté respectivement d'ici l'an 2015 et 2020.

La part du budget de l'État allouée à l'agriculture est de 1,2 pourcent en moyenne entre 2000-2006. Toutefois, pour réaliser le taux de 6 pourcent de croissance agricole recommandé par le PDDAA, la part des dépenses agricoles dans les dépenses publiques totales nécessitera une augmentation de la part des dépenses agricoles à 7,1 pourcent par an.

ESTIMATION DES RESSOURCES EXTERNES ET INTERNES POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DU PDDAA ET OMD I

La Graphique 1 présente l'estimation des dépenses agricoles annuelles sur la base de l'hypothèse de i) d'une utilisation efficiente des ressources agricoles (scénario I) et ii) scénario I combiné avec une augmentation de 10 pourcent du stock de capital humain et de technologie

Tableau 1 : Croissance économique et dépenses publiques

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Taux de croissance %
PIB (milliards de FC au prix de 2002)							
Secteur agricole	962	1018	1004	1031	1066	1284	5,9
Secteur non-agricole	969	977	1129	1276	1379	1775	12,9
Globale	1931	1996	2133	2308	2445	3060	9,6
Dépenses (milliards de FC au prix de 2002)							
Secteur agricole	2,4	2,5	4,0	5,5	6,1	26,9	
Secteur non-agricole	196	206	329	453	504	559	
Totales	198	209	333	458	510	586	
Part des dépenses agricoles (%)							
Dépenses Ag /Dépenses totales	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	4,6	
Dépenses Ag/PIB Ag	0,2	0,2	0,4	0,5	0,6	2,1	
Dépenses totales/PIB	10,3	10,5	15,6	19,9	20,9	19,2	

(scénario IIc). Pour atteindre l'objectif du taux de croissance optimal du secteur agricole d'ici 2020, les dépenses agricoles totales (budget et hors-budget) doivent passer de 63 milliards de FC en 2011 à 118 milliards de FC en 2020 (au prix de 2002). Pour atteindre le taux de croissance de 6 pourcent du PDDAA qui correspond au scénario IIc, l'augmentation exigée des dépenses est presque le double de celle du scénario optimal – passant de 109 milliards de FC en 2011 à 211 milliards de FC en 2020.

Les Graphique 2 et 3 présentent la décomposition des dépenses agricoles entre les sources budgétaire et non-budgétaire. Pour se faire, nous supposons une croissance modeste du budget de l'État de 3 pourcent en moyenne partant du niveau moyen de 382,4 milliards de FC (2002-2007). Nous supposons également que le gouvernement va graduellement augmenter la part des dépenses agricoles financées par le budget de l'État en vue d'atteindre 10 pourcent (engagement de Maputo) en 2020. En d'autres termes, la part du budget de l'État allouée à l'agriculture va augmenter de 21 pourcent en moyenne.

Le montant annuel des ressources internes ou budgétaires pour financer l'agriculture est le même quelque soit le scénario. Ce montant est estimé à 6,8 milliards de FC en 2011 et 49,9 milliards de FC en 2020. Le besoin en ressources externes ou hors-budget pour financer la croissance agricole optimale passera de 56,2 milliards de FC en 2011 à 68,0 milliards de FC en 2020. Pour réaliser le 6 pourcent de croissance du PDDAA, les sources externes se situeront à 102,4 milliards de FC en 2011 et à 160,6 milliards de FC en 2020.

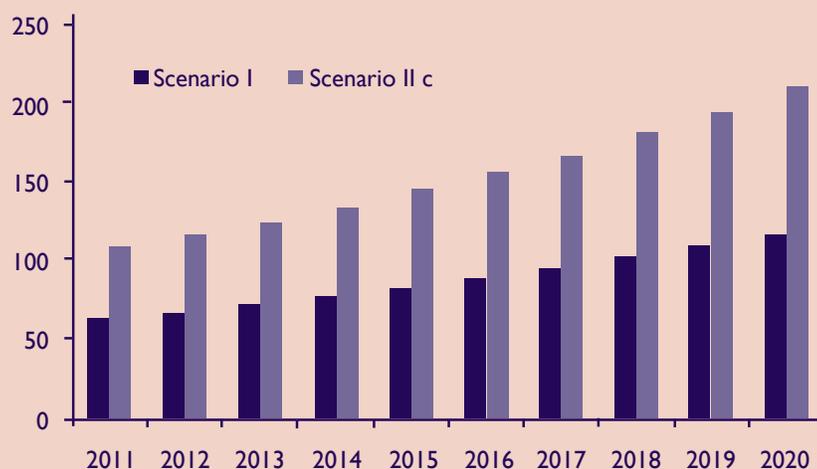
Il faut rappeler que même si la mise en œuvre effective de la croissance agricole optimale permettra de réduire l'incidence de pauvreté de 38 pourcent en 2015, comme exposé dans la Brochure 2, cela ne sera pas suffisant pour réduire la pauvreté de moitié par rapport au niveau de 2010. Il en est de même pour le scénario de réalisation du PDDAA croissance du PDDAA qui n'induirait qu'une réduction de 36 pourcent du taux de pauvreté en 2015. Il s'ensuit que pour réduire significativement la pauvreté en 2015 ou en 2020, la RDC a besoin d'une augmentation significative des ressources financières aussi internes qu'externes.

En outre, comme signalé plus haut, les dépenses présentées sur les Graphiques 1-3 ont été estimées par rapport à un niveau optimal d'utilisation des ressources agricoles. Ce niveau optimal de croissance correspond à une élasticité de la croissance agricole par rapport aux dépenses de 0,69. Toutefois, les données historiques présentent une élasticité de 0,09 qui reflète le niveau actuel de l'efficacité des efforts de développement dans le secteur agricole, bien en deçà de la moyenne Africaine qui est de 0,36. Il s'ensuit que la réalisation du niveau optimal de croissance agricole doit nécessairement s'accompagner des politiques et réformes permettant d'améliorer la qualité des dépenses agricoles. Par exemple, la mise en place d'un système efficace de planification et de suivi des politiques basé sur les résultats devrait améliorer sensiblement l'impact des dépenses agricoles sur la croissance agricole et donc réduire le niveau de dépenses pour un taux de croissance déterminé.

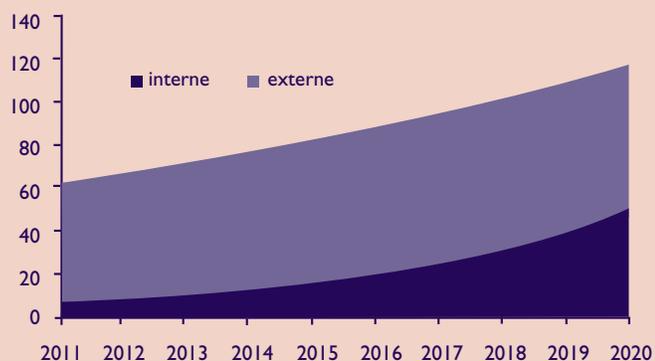
Tableau 2 : Allocation projetée de ressources au secteur agricole

	PDDAA à 2020	
	Utilisation efficiente des ressources (Scénario I)	Scénario I + 10% augmentation du capital humain & technologie agricole
Taux de croissance (%)		
PIB Agricoles	4,9	6,0
PIB Non-Agricoles	11,6	14,2
PIB	9,1	11,1
Dépenses Agricoles	7,2	7,6
PIB 2011-2020 (milliards de FC au prix de 2002)		
Secteur agricole	19220	21022
Secteur non-agricole	45107	54945
Globale	64327	75967
Dépenses 2011-2020 (milliards de FC au prix de 2002)		
Dépenses Agricoles	879	1545
Dépenses totales	12424	21776
Dépenses Ag/Dépenses totales (%)	7,1	7,1
Dépenses Ag/PIB Ag (%)	4,6	7,3

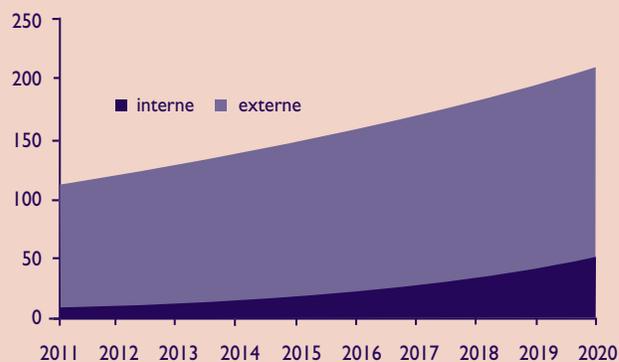
Graphique 1 : Financement requis par scénarios (en milliards de FC au prix de 2002)



Graphique 2 : Répartition du financement pour la réalisation de l'objectif de croissance du PDDAA sur la base du scénario I (milliards de FC)



Graphique 3 : Répartition du financement pour la réalisation de l'objectif de croissance du PDDAA sur la base du scénario IIc (milliards de FC)



Cette synthèse est tirée des travaux effectués par des experts du RD Congo avec l'assistance de l'Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires (IFPRI) et le soutien financier et technique de l'Agence Internationale pour le Développement (USAID).

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Liste des ministères impliqués dans la mise en œuvre du PDDAA : Ministère de l'Agriculture, Pêche et Elevage (MAPE), Ministère du Développement Rural, Ministère du Plan, Ministère des Finances, Ministère des Affaires Foncières, et le Ministère du Budget.

Personnes Ressources : Secrétaire Général du MAPE, Ali Ramazani : +243 99990617 (hubert_ali@yahoo.fr) ; Directeur des Etudes et Planification du MAPE, Christophe A. Mampuya Luouangu : +243816875205 (mapedagp@yahoo.fr) ; Point Focal du PDDAA, Serge Sabi : +243998947195 (sabiserge@yahoo.fr).

COMESA



Common Market for Eastern
and Southern Africa

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE
DU CONGO



Justice - Paix - Travail

UNION AFRICAINE



NEPAD

Programme Détaillé de
Développement de l'Agriculture
Africaine (PDDAA)

RD CONGO

Système National d'Analyse Stratégique et de Gestion des Connaissances (SAKSS) pour informer et guider le processus de mise en œuvre du PNIA

Le Nouveau Partenariat pour le Développement en Afrique (NEPAD) a fait de la gouvernance politique et économique la pierre angulaire de sa stratégie, comme le montre son engagement et son adoption du Mécanisme Africain d'Évaluation par les Pairs (MAEP). Au niveau sectoriel, cette philosophie se traduit par une reconnaissance du besoin d'améliorer la politique et la stratégie de planification et de sa mise en œuvre. Cela nécessite des outils qui génèrent la connaissance nécessaire à la mise en œuvre et au suivi des sphères politiques et stratégiques, afin de faciliter une mise en œuvre réussie du Programme détaillé du Développement Agricole en Afrique (PDDAA).

CADRE STRATEGIQUE DU PDDAA

Le PDDAA qui a été adopté par les Chefs d'États et de Gouvernement de l'Union Africaine en 2003, est un cadre de travail stratégique et de suivi des efforts et des partenariats en vue du développement du secteur agricole en Afrique. Il incarne les principes de dialogue et de revue par les pairs qui visent à stimuler et élargir l'adoption des meilleures pratiques qui faciliteront l'évaluation comparative ainsi que l'apprentissage mutuel pour finalement relever la qualité et la cohérence des politiques et stratégies de l'État dans le secteur agricole.

En optant pour une croissance économique soutenue par l'agriculture comme principale stratégie en vue de l'atteinte de l'Objectif du Millénaire pour le Développement (OMD) N° 1 qui est de réduire de moitié la pauvreté et l'insécurité alimentaire à l'horizon 2015, le PDDAA table sur un taux de croissance agricole annuel moyen de 6% et une allocation d'au moins 10% des budgets nationaux au secteur agricole. Pour ce faire, il compte exploiter les complémentarités et la coopération régionales pour stimuler la croissance, adopter des principes de l'efficacité politique, de dialogue, de revue et de responsabilité partagée dans tous les programmes du NEPAD et de renforcer et élargir les partenariats et les alliances afin d'inclure les paysans, le secteur privé et la société civile.

La réussite de l'application de ces principes et l'atteinte des objectifs nécessitent des outils de connaissance qui encouragent et appuient (i) l'adoption de la philosophie de conception des programmes basée sur l'évidence et orientée sur la recherche de résultats concrets (ii) la pratique de la politique inclusive de revue et de dialogue inter-pays et intra-pays et (iii) l'efficacité de la coordination et du plaidoyer aux niveaux régional et continental.

REVUE ET PROCESSUS DE DIALOGUE POUR REUSSIR LA MISE EN ŒUVRE DU PDDAA

La revue et le dialogue dans le cadre du PDDAA s'opèrent à trois différents niveaux :

i. La revue mutuelle au niveau continental : Il y a deux principaux mécanismes de revue et dialogue au niveau continental : le Forum du Partenariat Africain (FPA) pour les leaders africains et leurs partenaires du G8 et qui est appuyé par un secrétariat technique de l'Organisation pour la Coopération

et le Développement Économique (OCDE), la Plateforme du Partenariat du PDDAA qui s'articule plus spécifiquement autour du programme du PDDAA et rassemble les représentants des principales communautés économiques régionales (CER) et d'autres organisations régionales impliquées dans l'agriculture, les principales agences bilatérales et multilatérales de développement, le secteur privé et les organisations paysannes.

ii. La revue par les pairs au niveau régional : Les principales CER facilitent le dialogue et la revue du programme de mise en œuvre du PDDAA par le biais de deux processus distincts. Le premier regroupe les représentants des États au niveau des secrétaires permanents et des directeurs de la planification. Il se concentre d'abord sur une revue collective de la performance de mise en œuvre dans chaque pays et sur l'apprentissage mutuel pour répandre et accélérer les progrès en vue d'atteindre les buts et objectifs du PDDAA. Le second processus permet aux dirigeants des CER, aux représentants du secteur privé, aux organisations paysannes et aux agences de développement de suivre l'évolution et la performance du programme au niveau régional et d'aligner l'aide au développement, les politiques et les stratégies des pays sur les cibles et les principes du PDDAA.

iii. La revue des progrès au niveau national : La mise en œuvre au niveau national exige un processus de dialogue et de revue inclusif qui garantit que les politiques et les programmes ainsi que les politiques budgétaires et d'aide au développement sont en accord avec les principes du PDDAA pour permettre d'atteindre ses objectifs.

La mise en œuvre de ces différents processus nécessite des capacités humaines, des infrastructures techniques, des outils analytiques et des instruments de communication pour rassembler les données et les informations pertinentes à analyser afin de pouvoir générer des produits de connaissance de haute qualité, qui pourront servir à informer et conduire les débats associés aux processus de revue et de dialogue.

Les capacités, les outils, et les instruments ci-dessus ainsi que leur coordination sont nécessaires à la fois au niveau régional et national et peuvent être acquis en renforçant les réseaux d'institutions et d'experts existants. De plus, ces institutions et réseaux doivent être mis en relation au sein et entre les pays au niveau régional pour créer les masses critiques nécessaires et exploiter les complémentarités techniques.

SYSTEMES REGIONAUX D'ANALYSE STRATEGIQUE ET DE GESTION DES CONNAISSANCES (ReSAKSS)

Au de ce qui précède, les Systèmes Régionaux d'Analyse Stratégique et de Gestion des Connaissances (ReSAKSS) ont été établis en appui à la mise en œuvre du PDDAA, en tant que nœuds régionaux (en Afrique Australe, en Afrique de l'Est et du Centre et en Afrique de l'Ouest) par les CER correspondantes en collaboration avec l'Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires (IFPRI) et quatre centres du Groupe Consultatif pour la Recherche Agricole Internationale (CGIAR) basés en Afrique. L'objectif des nœuds régionaux est de faciliter l'accès des CER et des États membres à des analyses de politiques de haute qualité afin de générer la connaissance nécessaire pour améliorer la formulation et la mise en œuvre de politiques, suivre les progrès réalisés au fur et à mesure, documenter les succès obtenus et tirer des leçons qui peuvent être intégrés dans le processus de revue et d'apprentissage lié à la mise en œuvre du PDDAA.

Le nœud régional ReSAKSS-Afrique de l'Est et du Centre (AEC) à l'instar des autres nœuds, fournit des appuis dans les trois domaines suivants : l'analyse stratégique, la gestion des connaissances et de la communication ainsi que le renforcement des capacités. Les activités d'analyse stratégique permettent de combler les lacunes identifiées par les acteurs régionaux et d'aider les états dans l'évaluation de leur progrès dans la réalisation des objectifs du PDDAA d'allouer 10 % du budget national à l'agriculture, d'obtenir 6 % de croissance agricole annuelle et d'atteindre OMD1 qui est de réduire de moitié la pauvreté et la faim en 2015. Le ReSAKSS aide les pays dans leur évaluation des options de politique et d'investissement pour accélérer la croissance et la réduction de la pauvreté et de la faim, en collaboration avec toutes les expertises existantes et disponibles, notamment les centres de recherche nationaux, régionaux et internationaux compétents.

Avec la composante « gestion des connaissances et communication », le ReSAKSS-AEC et son réseau de partenaires collectent des données sur des indicateurs clés tels que les dépenses publiques; intègrent et exploitent les données existantes, les outils d'analyse, et la connaissance; tout en facilitant un accès adéquat à la connaissance par les décideurs de Afrique de l'Est et du Centre et les partenaires au développement en vue de fonder de plus en plus les décisions sur des bases objectives. Pour ce faire, le ReSAKSS développe des plateformes de connaissance

interactives telles que des sites internet qui aident à renseigner le processus de la revue par les pairs et du dialogue dans le cadre du PDDAA.

Enfin le ReSAKSS-AEC contribue au renforcement des capacités institutionnelles et techniques en encourageant la collaboration dans la production et la diffusion des données et des informations tout en garantissant l'accès à la connaissance et aux produits de l'information. Il aide en particulier à faciliter la formulation de standards et protocoles partagés pour la collecte, l'archivage et l'échange des données ainsi que des méthodologies de pointe pour l'analyse des données et des politiques. Un élément clé du renforcement des capacités a été de fournir un soutien technique au processus national d'élaboration des projets et programmes du PDDAA.

SYSTEMES NATIONAUX D'ANALYSE STRATEGIQUE ET DE GESTION DES CONNAISSANCES EN RD CONGO (RDC-SAKSS)

Le ReSAKSS vise également à renforcer les capacités institutionnelles et techniques de chaque pays, si nécessaire, pour assurer qu'ils ont un système d'information et de connaissances qui facilite le dialogue et la prise de décisions fondée sur des bases objectives. Comme un complément et une extension du ReSAKSS tel que décrit ci-dessus, il est prévu un relais national appelé SAKSS national (RDC-SAKSS) qui est une composante technique du processus de dialogue et de revue inclusif visant à faciliter l'amélioration de la qualité de la formulation et de la mise en œuvre de politiques et stratégies dans le pays, ainsi que la mise en œuvre réussie de l'agenda de la Note de politique agricole (NPA) et du DSRP.

La nécessité d'un nœud SAKSS en RDC conformément aux programmes de la NPA/DSRP

L'administration publique de la République Démocratique du Congo est en cours de réforme majeure et en train de revoir ses politiques de développement. Cette réforme exige un système d'information et de connaissances visant à informer les débats en cours et les décisions qui doivent être prises. Dans le processus de réforme, les recherches fondées sur des bases objectives sont cruciales pour guider les décideurs et ceux qui ont une influence sur le processus politique. En même temps, des processus et des plateformes sont nécessaires pour s'assurer que les intervenants qui sont susceptibles d'être impliqués dans la politique et les changements

institutionnels ont accès aux données pertinentes. La mise en place d'un nœud national fournira un cadre dans lequel les produits de connaissances ciblées émanant de la recherche, de l'analyse objective et des données locales peuvent être accessibles et utilisés au cours du processus d'élaboration des politiques lié à la conception et la mise en œuvre de ces programmes.

Bien que l'élaboration des politiques soit dynamique en RDC, le lien entre les chercheurs, les intervenants clés et les décideurs dans l'agriculture devrait être renforcé. Les universités (par exemple, l'Université de Kinshasa et l'Université catholique du Congo), le Service de la Recherche Économique de la Banque Centrale et le Ministère de la Planification ont des potentiels analytiques utilisables pour le secteur agricole. Cependant, l'analyse et les recherches sur les politiques ne sont pas souvent bien coordonnées entre ces organismes, et les recherches menées par les universités ont des impacts limités sur les besoins d'élaboration des politiques du ministère. Les conseillers en politique agricole du Président, du Premier Ministre, du Ministre de l'agriculture et des membres du Parlement peuvent être directement connectés aux centres d'analyse et de production de connaissances en matière agricole. En outre, les interactions et les dialogues politiques entre les chercheurs et les plateformes politiques et les fédérations nationales, comme la FEC, le CARGs, la COPEMECO et le CNONGD peuvent être renforcés. Tout en reliant la recherche et l'élaboration des politiques, l'établissement d'un nœud national SAKSS peut servir de plateforme d'échange permanent entre les différents organismes impliqués dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des stratégies de relance agricole.

La formulation et la mise en œuvre des politiques et stratégies sont de processus continus qui nécessitent l'accès continu à l'information de haute qualité. Ainsi, une communication régulière sur le statut et les résultats des réformes fondées sur des bases objectives est cruciale pour la réussite des réformes. Par conséquent, la mise en place d'un nœud national, en collaboration avec le grand réseau d'expertise du ReSAKSS de l'Afrique de l'Est et du Centre, sera une valeur inestimable pour les décideurs et les autres acteurs au sein et à l'extérieur du gouvernement qui sont impliqués dans la mise en œuvre des programmes de la NPA /DSRP. Le nœud national aidera également à renforcer les capacités institutionnelles et techniques et à favoriser la collaboration entre les différents centres d'expertise, ainsi que d'autres fournisseurs et utilisateurs des connaissances dans le domaine agricole et connexes.

Le rôle de la SAKSS de la RD Congo

L'objectif ultime du nœud SAKSS de la République démocratique du Congo est d'améliorer la qualité de la conception et de la mise en œuvre de politiques et stratégies dans le pays à travers la facilitation des processus

de planification, de revue et de dialogue bien informés. Ses principales fonctions seront de :

- générer, compiler et disséminer les analyses et les données pertinentes pour le développement agricole et rural en RDC conformément aux objectifs de la NPA ;
- effectuer des analyses de la stratégie d'investissement du secteur agricole, notamment celle des différents sous-secteurs, communiquer les options d'investissement et politiques fondées sur ces analyses ;
- entreprendre un suivi et évaluation des programmes NPA afin de faciliter la planification et la mise en œuvre axée sur des évidences;
- créer les produits de la connaissance pour la diffusion et la sensibilisation à travers une combinaison de canaux réels (forums des intervenants) et virtuels (services multimédias interactifs) ;
- contribuer à favoriser les débats politiques constructifs et intersectoriels sur les alternatives de développement agricole et rural ;
- encourager le dialogue et l'échange de données et de connaissances entre les différentes parties prenantes aux niveaux national, régional et international;
- faciliter l'accès aux outils d'analyse et de visualisation en utilisant les technologies d'Information et de Communications (TIC); et
- renforcer les capacités locales pour mener des recherches et des analyses des politiques pertinentes et objectives à travers une variété de processus de formation à court et à long terme.

Opération et gouvernance du nœud RDC-SAKSS

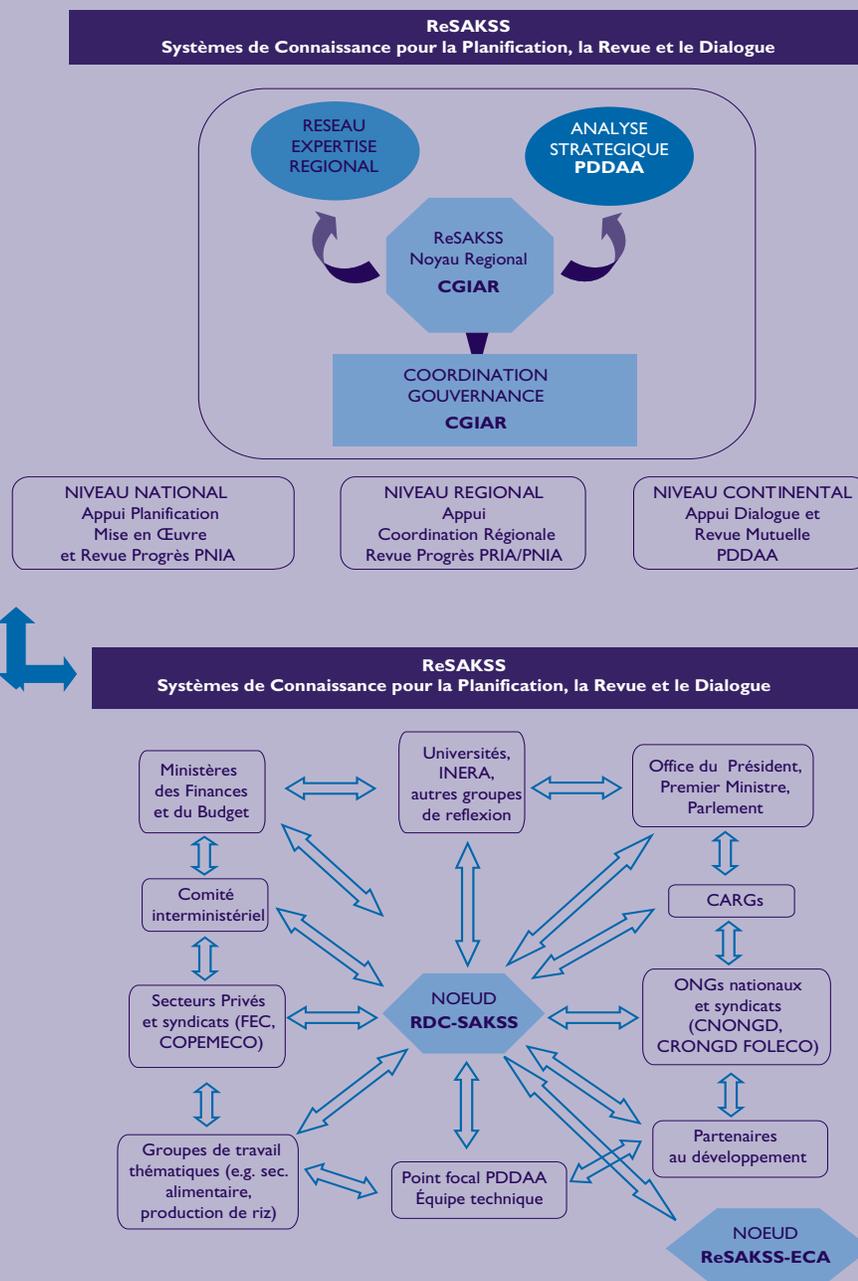
Il est nécessaire de mettre en place un Comité de pilotage inclusif ou une autre structure de surveillance dont le rôle sera d'assurer que les programmes du nœud SAKSS soient en accord avec la planification et la mise en œuvre de la NPA. Le Comité interministériel pour le développement rural et les Conseils Agricoles et Ruraux de Gestion (CARGs) sont les mieux placés pour jouer ce rôle parce qu'ils sont actifs et possèdent une large représentation des intervenants clés dans l'agriculture et le développement rural en RDC. La structure de surveillance passera en revue les produits des activités et l'agenda du nœud SAKSS national. Les activités du nœud seront identifiées grâce à un processus inclusif et dynamique impliquant tous les principaux acteurs qui sont en dialogue constant avec les intervenants de la NPA du côté du gouvernement (MINAGRI, MINRD, le Ministère des Terres, MINREST, le Ministère de l'Infrastructure, les autres ministères concernés et les gouvernements locaux). Une unité technique ou un Secrétariat devrait être créé pour effectuer les activités quotidiennes du nœud. L'unité sera de taille limitée et s'appuiera sur un réseau des utilisateurs et des fournisseurs des connaissances au niveau national et régional, particulièrement le nœud

ReSAKSS-AEC, les universités, les organismes de recherche et d'autres groupes de réflexion dans le pays. Les plus importantes opérations de l'unité seront de : (i) coordonner un travail collaboratif en réseau pour mobiliser l'expertise disponible afin de générer les produits ciblés de la connaissance pour appuyer la mise en œuvre des programmes de la NPA/DSRP et (ii) assurer un stockage accessible et la dissémination desdits produits.

Plusieurs initiatives qui relèvent du SAKSS sont déjà initiées dans le pays. Ces initiatives pourraient contribuer à la revue et aux mécanismes de dialogue pour appuyer la mise en œuvre réussie des programmes de la NPA /DSRP. Elles comprennent les CARGs, qui sont des plateformes créés récemment pour l'échange d'information et de dialogues sur les politiques établies aux niveaux des districts, des territoires,

des provinces et national, la plateforme de Communication et d'Information pour l'agriculture et le développement rural financée par la coopération Belge et qui gère les revues thématiques, l'information sur le marché et le système de prix et le système de communication radio rurale des CARGs, le groupe de travail sur la Sécurité Alimentaire, et le groupe de travail sur la production de riz et de la commercialisation, hébergé par le MINAGRI. En outre, l'Institut de Recherches Économiques et Sociales (IRES) de l'Université de Kinshasa, qui est un groupe de réflexion politique et de recherche pour la RDC est une source potentielle d'expertise pour générer des études pertinentes aux décideurs en RDC. Des petits groupes dynamiques provenant du milieu universitaire, dont l'Université de Kinshasa, Université Catholique du Congo, l'Université de Lubumbashi, et l'Université de Kisangani,

Graphique I – Dispositif de coordination et de suivi-évaluation du PDDAA au niveau national et régional



devraient former un consortium ou un programme de collaboration avec d'autres établissements d'enseignement supérieur émergents pour guider la politique agricole en RDC. Le nœud SAKSS jouera un rôle crucial en rassemblant l'expertise de ces institutions.

Compte tenu de la faible capacité d'analyse en RDC, la mise en place du nœud SAKSS nécessitera un renforcement des capacités complémentaires des chercheurs locaux, et ceci sera réalisé avec l'aide technique des organismes de recherche en matière de formulation, mise en œuvre et suivi des politiques qui travaillent dans le pays, surtout durant la phase initiale des activités du nœud SAKSS. Un programme de maîtrise en développement agricole et plus orienté vers la politique sera nécessaire pour produire des analystes qui peuvent servir les secteurs publics et privés et les ONG impliquées dans l'agriculture. Le programme de recherche politique pourrait être lié à la recherche des étudiants pour accroître sa pertinence et réduire le coût. Une revue scientifique nationale sur les questions agricoles sera un produit important de ce consortium qui rassemblera les chercheurs pour produire des publications pertinentes et de haute qualité. En outre, les programmes offerts par la faculté d'une Université de base sélectionnée (ou le consortium) renforcera la capacité d'analyse politique ainsi que de réformes du secteur public des professionnels de la politique agricole en mi-carrière. Le nœud SAKSS ne sera efficace qu'avec des fortes capacités de recherche et des supports des institutions qui soutiennent ces capacités.

Relation entre le ReSAKSS et le RDC-SAKSS

Le Graphique de la page 5 illustre les structures et les relations entre les nœuds SAKSS régional et national. Le nœud ReSAKSS, qui opère sous la coordination de la CER (dans ce cas, le COMESA) et avec l'assistance technique du CGIAR (dans ce cas, ILRI), se concentre sur la génération d'information et d'analyse stratégique qui pourront servir à orienter les programmes du PDDAA dans la région. Il collabore avec les organisations de recherche sous-régionales (dans ce cas, l'Association pour le Renforcement de

la Recherche Agricole en Afrique de l'Est et du Centre) et les autres centres de recherche internationaux et utilise leurs réseaux pour mobiliser l'expertise et générer la connaissance nécessaire.

La ReSAKSS fournit aussi une assistance aux nœuds nationaux et aide à favoriser la collaboration et les échanges entre les différents nœuds dans la région. En général, les nœuds nationaux fonctionnent sous la coordination et le support technique du gouvernement et des institutions de recherche qui sont impliquées dans la formulation et la mise en œuvre des politiques et stratégies liées au PDDAA ainsi que dans la création de connaissances et d'autres information pour fournir des appuis à ces politiques et stratégies. Les systèmes nationaux de recherche agricole (SNRA), les universités, les bureaux de statistique, les bras techniques des organisations professionnelles et les autres entités de recherche pertinents sont à l'avant-garde de ces institutions. Ainsi, les nœuds nationaux répondent non seulement aux besoins des institutions et des intervenants nationaux, mais aussi aux besoins des organisations et des administrations locales.

Le nœud RDC-SAKSS n'est pas une institution, mais plutôt un mécanisme qui réunit les utilisateurs et les générateurs de connaissances en travaillant avec les institutions existantes et les analystes et chercheurs au sein de la République démocratique du Congo, ainsi qu'en établissant des liens avec le nœud de ReSAKSS et les partenaires internationaux. Un secrétariat composé d'un coordonnateur et de deux ou trois personnels techniques sera suffisant pour exécuter le nœud qui s'appuiera sur les personnels d'autres institutions pour satisfaire la demande importante en produits de connaissance. La partie inférieure du diagramme de la page 5 montre une représentation schématique des liens entre le nœud RDC-SAKSS et les divers intervenants dans le pays.

Sur la gauche, la flèche en forme de L symbolise le lien entre RDC-SAKSS et le ReSAKSS. Le but ultime des deux SAKSS est de se compléter pour appuyer le processus de revue et de planification décrit plus haut.

Cette synthèse est tirée des travaux effectués par des experts du RD Congo avec l'assistance de l'Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires (IFPRI) et le soutien financier et technique de l'Agence Internationale pour le Développement (USAID).

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Liste des ministères impliqués dans la mise en œuvre du PDDAA : Ministère de l'Agriculture, Pêche et Elevage (MAPE), Ministère du Développement Rural, Ministère du Plan, Ministère des Finances, Ministère des Affaires Foncières, et le Ministère du Budget.

Personnes Ressources : Secrétaire Général du MAPE, Ali Ramazani : +243 99990617 (hubert_ali@yahoo.fr) ; Directeur des Etudes et Planification du MAPE, Christophe A. Mampuya Luouangu : +243816875205 (mapedagp@yahoo.fr) ; Point Focal du PDDAA, Serge Sabi : +243998947195 (sabiserge@yahoo.fr).